

Vaux et remerciements à Charles Chessex

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **66 (1971)**

Heft 4-fr

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dans le fait que la plupart des achats concernaient des terrains situés dans des zones de construction, et aussi qu'aucune autorisation n'a été accordée dans le canton d'Uri, ni dans les Rhodes-Intérieures?

IV. Quant à la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage du 1er juillet 1966, elle ne fournit qu'indirectement une arme contre la construction éparpillée. Cette arme, à notre avis, la voici: se fondant sur les articles 2 et 3 de la loi, la Confédération est en droit d'exiger que, préalablement à ses propres travaux, préalablement à ses autorisations de construire et à l'octroi de subsides, un plan de zone acceptable (c'est-à-dire par exemple interdisant la construction éparpillée) ait été adopté.

Ces quatre possibilités étant insuffisantes, une motion a été déposée par MM. Bächtold et Binder à la

session d'été des Chambres fédérales, tendant à modifier l'article 24 sexies de la Constitution pour étendre les compétences de la Confédération.

1. Pour la sauvegarde de paysages, de sites urbains et villageois, de réserves, de lieux historiques et de monuments, la Confédération doit donner son aide financière aux communes et cantons pour lesquels ces dépenses sont au-dessus de leurs moyens.

2. La Confédération doit être autorisée à prendre à sa charge, là où l'intérêt national le justifie, des mesures de sauvegarde et d'entretien.

Nous formons l'ardent souhait et nous avons le ferme espoir que l'article 24 sexies sera modifié dans ce sens et le sera dans le plus proche avenir possible.

Théo Hunziker (Trad. résumée par Ld G.)

Vœux et remerciements à Charles Chessex

Charles Chessex, vice-président de la Commission fédérale pour la nature et le paysage, en même temps que le président Urs Dietschi, abandonne son mandat. Nous publions ici le chaleureux hommage qui a paru dans le Bulletin de la protection de la nature et qui est signé du président de cette ligue W. Plattner.

Tout ce qui vit est soumis au rythme inexorable des saisons: printemps, été, automne, hiver. L'homme lui aussi, intégré dans la nature, n'y échappe pas. De plus, sa vie individuelle suit un rythme identique, et nous tous, qui que nous soyons, avons nos printemps, nos étés, nos automnes et, hélas, nos hivers... Et pourtant on ne s'en douterait pas en voyant le Dr Charles Chessex. A le voir si jeune et si plein d'entrain, on est loin de penser à son âge, 70 ans, âge qui pour lui aussi marque un tournant dans des activités très diverses. Membre de la Commission fédérale pour la protection de la nature et des sites, notre jubilaire va se trouver dans l'obligation de renoncer à ses fonctions au sein de cette Commission comme vice-président. Que faire, sinon lui exprimer toute notre gratitude pour son activité si fructueuse dans un domaine qui nous est cher? Pour lui exprimer aussi l'espoir que, de façon inofficielle cette fois, il n'abandonnera pas le combat dans lequel il est engagé depuis des années.

Le Dr Charles Chessex est dentiste. Il a donc l'habitude de la précision; il ne laisse rien au hasard. C'est



un excellent systématique, avec toutes les exigences que cela comporte. Mais il aurait pu se contenter d'en rester là. Comme tout bon dentiste, il a su tenir compte, chez ses patients, des incidences lointaines

que peuvent avoir les soins donnés et les traitements appliqués. Et, de ce fait même, le systématiseur méticuleux a su calculer les risques et, comme Monsieur Jourdain, a fait de l'écologie, sans peut-être même s'en rendre compte dès l'abord. Ces qualités, si nécessaires pour l'homme de métier, il les a transposées dans sa vie de tous les jours, et surtout dans le domaine de l'ornithologie et de la protection de la nature. Systématicien et écologiste. Dans ces domaines, il a fait œuvre remarquable, par des conférences, des articles réguliers dans la presse. Que de fois n'a-t-il pas été sollicité pour intervenir quand quelque danger se dessinait à l'horizon? Avait-il même ses dimanches à lui? Puis il a élargi son champ d'activité en donnant des cours à l'université populaire de Lausanne. Cours suivis par un public nombreux et enthousiaste. Car il avait, et encore, le don inné de transmettre son savoir et son enthousiasme à ses auditeurs. Il a pensé aussi aux jeunes, à ses successeurs, qui allaient prendre la relève,

un jour ou l'autre. Au cours de la deuxième guerre mondiale, il a créé le Groupe des Jeunes, section de Nos Oiseaux, groupe encore bien vivant. Il s'est formé ainsi une «Ecole Chessex», de laquelle sont sortis la plupart de nos meilleurs naturalistes et ornithologues romands de l'actuelle génération. Sur le plan cantonal pour commencer, puis sur le plan fédéral à partir de 1957, il a toujours donné le meilleur de lui-même et ses avis étaient très écoutés.

Charles Chessex, c'est tout un programme: travail, science, enthousiasme communicatif; enthousiasme dont l'âge n'a pu avoir raison! L'Université de Lausanne a su reconnaître ses qualités en lui décernant la distinction bien méritée de Docteur ès sciences honoris causa. Nous savons aussi qu'il ne va pas s'endormir sur ses lauriers alors qu'il en aurait le droit, mais que nous pourrions encore compter sur lui à chaque occasion. Un Charles Chessex ne change pas...

Willy A. Plattner

Bibliographie

Publications tessinoises

Nous avons récemment, dans cette revue, publié la table des matières d'un fascicule d'*Il Nostro Paese*. Dans le dernier numéro paru, le 82e, de 60 pages, des articles variés exposent les problèmes du jour – ils ne manquent pas –, mais aussi des choses du passé; par exemple, des extraits d'archives attestant, dans le canton du Tessin, au XVe et jusqu'au milieu du XIXe siècle, la présence du loup, du lynx et celle de l'ours (avec le tarif des récompenses payées au chasseur), qui faisait dans certains alpages, en une nuit, un tel massacre de vaches qu'on leur abandonnait la place.

Non content de faire paraître cette revue, qui sert d'organe aussi bien à la section tessinoise de la Ligue pour la protection de la nature qu'à la section de notre ligue qui porte le beau nom de *Società ticinese per la conservazione delle bellezze naturali e artistiche*, celle-ci a édité, au cours de ces dernières années, une série de beaux volumes, *Quaderni ticinesi*, qui sont une sorte d'inventaire des richesses – on reste confondu de leur abondance – du canton suisse qui envoie ses eaux à l'Adriatique. Citons parmi d'autres: *Ferri battuti, Muri, Campanili del Ticino, Il castagno, Le bolle di Magadino*.

Trois membres de la même famille sont parmi les auteurs de ces ouvrages: notre membre d'honneur Piero Bianconi – dont l'œuvre comprend aussi d'importants livres sur les grands artistes italiens –, son frère Giovanni et son fils Filippo. Puisse une telle tradition familiale au service de l'art fleurir et se perpétuer.

Le dernier en date, qui s'intitule *La fontana nel Ticino* – 65 pages de texte, 75 photos en pleine page – a pour auteur Giuseppe Mondada. Les fontaines du Tessin, M. Mondada les connaît toutes: dans les hautes vallées, c'est un tronc de mélèze excavé; partout ailleurs la colonne et le bassin sont de pierre, nouvelle occasion pour nos Confédérés tessinois de montrer leur maîtrise quand ils travaillent ce matériau.

Au centre d'une place, le bassin est circulaire ou octogonal. Appuyé à une construction, il est rectangulaire. La conception comme la décoration est généralement simple; mais quelle variété de forme tant des bassins que des colonnes et des chapiteaux!

La fontana nel Ticino porte le numéro 13; on souhaite voir bientôt paraître le numéro 14. Ld G.

P. S. Entre-temps a paru le No double 85/86 d'*Il Nostro Paese*. Nous y trouvons l'effectif de la section tessinoise au cours des sept dernières années:

en 1965	230 membres
1966	467 + 237
1967	701 + 234
1968	1023 + 322
1969	1286 + 263
1970	1734 + 448
1971	2250 + 516 au 30 septembre 1971

La section tessinoise est ainsi devenue la plus importante du pays. Elle mérite donc des félicitations et pour ses publications et pour la palme qui lui revient dans la campagne de recrutement.